

Je veux devenir...

Professeur.e d'éducation musicale et de chant choral

Collège et lycée

P09

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Mention **Second degré**

Parcours **Éducation musicale et chant choral**



©M. Argenty

Objectifs de la formation

Ce parcours de master vise à former des spécialistes de l'éducation à et par la musique (*fonction publique d'état, territoriale, secteur associatif*).

Il prépare l'étudiant :

- ▶ aux **métiers** de l'enseignement musical, plus particulièrement en collège et lycée.
- ▶ à l'obtention d'un diplôme de **MASTER**.
- ▶ aux concours de la fonction publique d'état (**Capès externe et Cafep externe d'éducation musicale et de chant choral**), pour les étudiants qui souhaitent enseigner en collège et en lycée, public ou privé.

Sept champs de compétences sont développés :

- ▶ Connaître, maîtriser et choisir les connaissances et savoir-faire musicaux et transversaux à enseigner,
- ▶ Connaître les élèves, savoir comment ils apprennent,
- ▶ Maîtriser les techniques d'enseignement (*objectifs, planification, stratégies, gestion, motivation, évaluation de son enseignement...*),
- ▶ Créer et maintenir un environnement d'apprentissage propice et sûr (*bien-être, estime de soi, participation de tous les élèves, communication, régulation des comportements*),
- ▶ Évaluer de manière fiable, restituer à l'élève sa progression, favoriser l'autorégulation,
- ▶ Être acteur de son développement professionnel (*mettre à jour et produire des connaissances, autoréguler son enseignement*),
- ▶ Travailler les harmonies sonores, en harmonie (*bien-être professionnel, valeurs, principes, responsabilités*) avec la communauté (*élèves, parents, ...*).

Organisation de la formation

Cinq UE divisées en modules structurent les deux années de master 1 (60 ECTS) et de master 2 (60 ECTS).

1. Connaissances, méthodes et savoir-faire musicaux à maîtriser pour les enseigner.
2. Stratégies d'enseignement et d'apprentissage en éducation musicale, savoirs transversaux pour enseigner, stage SOPA en M1 (*stage d'observation et de pratique accompagnée*) et stage en alternance en M2.
3. Savoirs pour construire une posture réflexive (mémoire), psychologie de la musique, mémoire.
4. Innovation pédagogique et engagement professionnel (*direction d'orchestre et chœur, et UE au choix*).
5. Maîtriser une LVE.

Conditions d'admission

Master 1 - titulaire d'une licence de préférence en lien avec la musique (*musique / musicologie / interprétation / jazz / chanson française / musique et art...*). Si l'étudiant.e n'a pas obtenu de licence dans le champ musical, elle-il devra témoigner d'un parcours musical de haut niveau (*école nationale de musique, Conservatoire à Rayonnement Départemental ou Régional...*) en matière de pratique(s) instrumentale(s), de pratiques vocales, de formation musicale, d'écriture, d'analyse, de culture musicale... Les étudiants étrangers ayant les diplômes universitaires ainsi que le niveau en langue requis peuvent avoir accès à cette formation. A défaut du titre requis, demander une dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis.

Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne sur la plateforme **Mon Master**

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

du 26 février au 24 mars 2024

Contrôle des connaissances

L'évaluation est pensée en lien avec les travaux de recherche. Elle contribue à la consolidation des connaissances, des savoirs dans l'idée que l'étudiant.e développe in fine des compétences musicales, cognitives et sociales nécessaires à l'exercice de l'enseignement. L'étudiant.e est invité à s'autoévaluer. Des évaluations formatives alternent avec des évaluations sommatives (fin de semestre). Les formateurs restituent régulièrement aux étudiants des éléments visant à favoriser leur progression, l'interprétation de leurs résultats. L'évaluation s'appuie sur le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.



©UT2J

Lieux de formation

Formation en présentiel

- **Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées**
Site Toulouse Croix-de-Pierre
181 avenue de Muret
31027 Toulouse cedex 3
- **Université Toulouse Jean Jaurès**
Département Musique
5, allées Antonio Machado
31058 Toulouse Cedex 9

Débouchés - Poursuite d'études

Débouché principal : enseignement secondaire (collège, lycée), enseignant spécialisé (CAPPEI), enseignant à l'étranger, chef d'établissement

Autres orientations : fonction publique d'état et territoriale, secteur associatif, animation – enseignement, action sociale, secteur privé (dans le cas où l'étudiant.e obtient le diplôme de master mais ne souhaite pas passer le concours).

Autres concours de la fonction publique.

Poursuite d'étude : agrégation externe et interne, doctorat en sciences de l'éducation musicale, psychologie de la musique et sociologie de la musique.

Responsables du parcours

Odile TRIPIER-MONDANCIN (Master 1)
odile.tripier@univ-tlse2.fr

Mylène DUBIAU (Master 1)
mylene.dubiau@univ-tlse2.fr

Jean-Noël SARRAIL (Master 2)
jean-noel.sarrail@univ-tlse2.fr

Guy ZANESI (Master 2)
guy.zanesi@univ-tlse2.fr

Secrétariat

+33 (0)5 62 25 20 81
inspe.secretariatmention2-croixdepierre@univ-tlse2.fr

Scolarité

+33 (0)5 62 25 20 09
inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 272 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Savoirs pour enseigner l'éducation musicale, le chant... 1	108	12
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 1	100	9
Savoirs pour construire une pratique réflexive 1	36	5
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 1a	16	2
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 1b	12	2

Semestre 8 : 248 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Savoirs pour enseigner l'éducation musicale, le chant... 2	96	12
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 2	76	8
Savoirs pour construire une pratique réflexive 2	24	4
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 2a	16	2
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 2b	12	2
Maîtriser une LVE 1	24	2

Master 2

Semestre 9 : 186 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Savoirs pour enseigner l'éducation musicale, le chant... 3	78	12
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 3	60	8
Savoirs pour construire une pratique réflexive 3	12	5
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 3	12	3
Maîtriser une LVE 2 *	24	2

Semestre 10 : 94 h - 30 ects

Intitulé	Heures	ECTS
Savoirs pour enseigner l'éducation musicale, le chant... 4	30	6
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage 4 *	52	13
Savoirs pour construire une pratique réflexive 4 *	0	7
L'innovation pédagogique et l'engagement professionnel 4	12	4

* UE ou matière non compensable

Stages

Master 1 : les stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) sont intégrés dans la formation : 3 semaines au 1^{er} semestre et 3 semaines au 2nd semestre. L'étudiant est en binôme avec un enseignant titulaire.

Master 2 : l'étudiant poursuit sa formation selon le principe de l'alternance : deux jours de stage par semaine et trois jours de formation. L'étudiant peut choisir 1) d'être recruté par le Rectorat en tant qu'alternant en responsabilité, le stage est rémunéré 2) de faire un stage de pratique accompagnée en binôme avec un enseignant titulaire, le stage est gratifié.

Mémoire de recherche

La formation à la recherche permet aux étudiant.e.s :

- d'apprendre à problématiser les pratiques d'enseignement-apprentissage de la musique,
- de s'initier aux méthodes de recherche en sciences humaines et plus spécifiquement en éducation,
- d'identifier, hiérarchiser, mettre à jour les sources de connaissances relatives à l'éducation musicale,
- de produire des connaissances dont certaines peuvent constituer des points d'appui pour la classe.

La rédaction progressive d'un mémoire permet de formaliser et finaliser ces savoirs.

MAJ2023